

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 octobre 2005
(convocation du 3 octobre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANDEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)
M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

LA SEANCE EST OUVERTE

Association EMPREINTES : Forum international de la marque "Empreintes 2005" les 20 et 21 octobre 2005 à Bordeaux - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Fondée en 2002 par l'Union des Industriels de la Chaussure du Sud-Ouest et Bordeaux Ecole de management, l'association Empreintes, qui regroupe des entreprises, des structures interprofessionnelles, des écoles et universités et des personnalités qualifiées, a pour objet la promotion de la marque et la gestion de l'immatériel dans tous ses aspects : tendances et modes de consommation, communication, vente et distribution, contrefaçon, propriété industrielle, urbanisme commercial, etc...

Parmi les nombreuses actions qu'elle conduit, Empreintes organise tous les deux ans à Bordeaux le *Forum International de la Marque*, deux journées de rencontres et de conférences permettant aux industriels de l'équipement de la personne et aux producteurs de marques d'échanger, de confronter leurs expériences et de développer des réseaux interentreprises très étendus.

Forts de leur succès lors des deux précédentes éditions en 2001 (400 participants) et 2003 (700 participants), les responsables de l'association et les professionnels régionaux de l'équipement de la personne ont programmé la troisième édition les 20 et 21 octobre prochain au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac.

Ce forum est le seul rendez-vous international de la marque qui permet aux industriels de l'équipement de la personne de relever un double défi :

- anticiper les grands mouvements de fond en appréhendant les mécanismes qui « font » et « défont » les marques aux plans national et international,
- développer leurs activités en comparant les pratiques et en accélérant les prises de décision avec les meilleurs outils d'analyse.

Pour cette édition 2005, où près de 1.000 industriels, distributeurs et experts sont attendus, Empreintes souhaite aller encore plus loin en internationalisant davantage les intervenants et les visiteurs et en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges au plus haut niveau entre les grands producteurs de marques au plan mondial et les meilleurs experts du moment.

En plus des traditionnels ateliers et tables rondes, des espaces d'exposition plus nombreux et plus ouverts seront aménagés permettant d'accueillir toujours plus d'industriels et de distributeurs ou d'organiser, en toute confidentialité, des rencontres professionnelles et/ou des ateliers de travail.

Parallèlement, une vingtaine de conférences de haut niveau seront animées par les meilleurs spécialistes de la marque autour des cinq grandes thématiques du colloque :

- *Marques, tendances et modes de consommation* : Comment anticiper les nouveaux comportements d'achat ? Comment une marque spécialisée devient une marque généraliste ? La multiplication des segmentations de marché et la visibilité des marques. La marque et le luxe.
- *Marque et communication* : La marque et l'image de la femme dans les medias. La réputation de la marque. Marques et anti-marques : combats d'arrière garde ou nouveaux enjeux ?
- *Marque, vente et distribution* : Grande distribution et hard discount : la marque peut-elle résister au prix ? La marque face aux enjeux de la fidélisation. Les marques et Internet.
- *Gérer la marque* : Marque et contrefaçon : jusqu'où peut-on lutter ? Les évolutions de la propriété industrielle. La valorisation de l'immatériel et des actifs incorporels.
- *Marque et mondialisation* : La Chine et l'Inde : un eldorado pour les marques ?

Enfin, une conférence plénière « Vieilles marques pour un nouveau monde... ou vieux monde pour nouvelles marques ? », suivi d'un débat sur les enjeux de la mondialisation conclura ces deux journées.

Notre établissement public est aujourd'hui sollicité pour reconduire son soutien financier à l'organisation de ce Forum International de la Marque, à hauteur de 59.800 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. se présentant comme suit :

Charges		Produits	
Logistique :	201.500 €	. Inscriptions participants : 41.800 €	119.400 €
. Palais des Congrès . Restauration – Soirée . Gestion opérationnelle . Déplacements . Honoraires, suivi et coordination	41.800 € 30.700 € 15.000 € 52.000 € 62.000 €	. Conseil Régional d'Aquitaine : C.U.B. DRIRE : . Ministère de l'Industrie (DIGITIP) : . Comité interprofessionnel de développement des industries du cuir (CIDIC) : . Organisations professionnelles : . Partenaires/Sponsors : (INPI, bijourama.com, rush- collections.com...)	84.625 € 59.800 € 50.000 € 10.000 € 51.000 € 19.000 € 30.000 €
Communication :	174.325 €		
. Outils de communication . Mailings . Documentation . Honoraires	67.832 € 23.993 € 12.500 € 70.000 €		
Développement - Contacts Commercialisation :	48.000 €		
. Recherche de partenaires . Fonctionnement . Honoraires :	25.000 € 8.000 € 15.000 €		
TOTAL :	423.825 €	TOTAL :	423.825 €

Le Conseil Régional d'Aquitaine a d'ores et déjà délibéré favorablement à hauteur du montant stipulé ci-dessus lors de sa commission permanente du 11 juillet 2005 ; la

participation financière de l'Etat (DRIRE) devrait quant à elle faire l'objet d'un examen lors d'un prochain comité.

Au-delà du succès escompté pour ce prochain Forum International de la Marque et son retentissement sur le développement de l'image de l'agglomération bordelaise, l'intérêt pour notre établissement public d'intervenir financièrement aux côtés des différents partenaires publics précités pour l'organisation de cette manifestation réside incontestablement autant dans ses retombées économiques immédiates que dans ses perspectives à moyen terme. En outre, une nouvelle fois, le choix de notre agglomération pour la tenue d'un salon de cette envergure témoigne de sa dimension comme capitale régionale et de sa notoriété. Toutefois,

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 59.800 € à l'association « Empreintes » pour l'organisation du Forum International de la Marque qui se déroulera à Bordeaux les 20 & 21 octobre 2005,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée et à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

